



PRÉFET DU LOIRET

Le Préfet

Orléans, le 29 AVR. 2015

Monsieur le Ministre,

Par votre courrier du 13 avril, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les effets de la liquidation de la société Mory Global, qui avait succédé à la société Mory Ducros et la suppression de plus de 200 emplois sur les trois établissements dont cette entreprise disposait dans le Loiret.

J'ai l'honneur de vous informer que toutes les organisations syndicales de cette société ont signé le 13 avril 2015, sous l'égide des ministères en charge des Transports, de l'Économie et du Travail, un protocole pour s'engager à signer un accord relatif au Plan de Sauvegarde de l'Emploi de la société Mory Global. Ce PSE, signé le vendredi 17 avril 2015 garantit aux salariés de Mory Global comme leurs représentants le souhaitent, des mesures équivalentes à celles du PSE de la société Mory Ducros, y compris une mesure financière visant à accompagner les salariés dans l'attente du retour à l'emploi, qui sera déterminée selon le même mode de calcul.

J'ai moi-même reçu les représentants du personnel à la préfecture et ai pu mesurer leurs attentes mais aussi leur sens des responsabilités.

La déclinaison locale du plan de sauvegarde de l'emploi et des actions de mobilisation et de reclassement des salariés, repose quand à elle, sur les services et organismes en charge de l'Emploi (DIRECCTE et Pôle Emploi), mais aussi ceux animant le développement économique (Loire&Orléans Eco) et le groupement qui a été désigné pour assurer cette mission à l'échelon national (SODIE-BPI-AFPA). C'est ainsi qu'une première réunion a déjà eu lieu sur Artenay avec plusieurs sociétés du secteur des transports, pour présenter les emplois susceptibles d'être proposés aux anciens salariés de Mory-Ducros et de Mory-Global. Toutefois, il m'appartient de vous indiquer que cette action n'a rencontré qu'un très faible intérêt de la part des personnels de Mory-Global, avec 7 participants seulement, pour un effectif de plus de 100 employés sur le site d'Artenay, ceux-ci attendant, apparemment, de connaître précisément le dispositif d'accompagnement qui sera mis en place et l'intervention du cabinet en charge de son animation.

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Sénateur du Loiret
1 bis, rue de la croix de Malte
45000 Orléans Cedex

Cependant, mes services, en relation avec nos partenaires, vont poursuivre leurs efforts pour faciliter le retour à l'activité des anciens collaborateurs de Mory-Ducros et Mory Global et des séances de travail sont programmées dès cette semaine, pour identifier de nouvelles offres d'emplois sur l'agglomération et reprendre contact avec les entreprises pouvant avoir besoin d'une main-d'œuvre dont les qualifications seraient proches de celles des personnels de Mory-Global, notamment dans les domaines du transport et de la logistique.

Enfin, j'ai donné pour instruction au commissaire au redressement productif de veiller à prendre en compte, également la situation des sous-traitants de la société Mory-Global en s'assurant que les créances de ces entreprises qui ont été portées à ma connaissance, soient transmises au liquidateur judiciaire afin qu'elles puissent être intégrées dans les comptes de clôture et que les éventuelles difficultés économiques consécutives à ces impayés et à l'arrêt de ces activités contractuelles soient traitées dans les meilleurs délais par les instances compétentes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués

Respectueusement,

Michel JAU

Copie à

- Monsieur le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Centre-Val de Loire
- Madame la directrice de l'Unité Territoriale du Loiret de la DIRECCTE